



Health
Canada

Santé
Canada

Le 1^{er} avril 2017

**Communiqué à l'intention de tous les dentistes généralistes
et les spécialistes du Québec
Programme des SSNA**

À compter du 1^{er} avril 2017, la fréquence de tous les actes dentaires relatifs au détartrage et au surfaçage radiculaire sera modifiée de la manière indiquée ci-dessous.

Annexe A 1.0 Prévention		
Âge	Ancienne description	Nouvelle description
Bénéficiaires de 11 ans et moins	Une demi-unité de temps par période de 6 mois en combinaison avec le surfaçage radiculaire.	1 unité de temps par période de 12 mois en combinaison avec le surfaçage radiculaire.
Bénéficiaires de 12 à 16 ans	1 unité de temps par période de 6 mois en combinaison avec le surfaçage radiculaire.	2 unités de temps par période de 12 mois en combinaison avec le surfaçage radiculaire.

Annexe A 4.0 Parodontie		
Âge	Ancienne description	Nouvelle description
Bénéficiaires de 11 ans et moins	Une demi-unité de temps par période de 6 mois en combinaison avec le détartrage.	1 unité de temps par période de 12 mois en combinaison avec le détartrage.
Bénéficiaires de 12 à 16 ans	1 unité de temps par période de 6 mois en combinaison avec le détartrage.	2 unités de temps par période de 12 mois en combinaison avec le détartrage.

Pour toute question ou pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec le Centre d'appels à l'intention des fournisseurs du Programme des SSNA au 1 888 511-4666.

Nous vous remercions de votre collaboration.



Health
Canada

Santé
Canada

QUÉBEC

Grille régionale des soins dentaires du Programme des SSNA

Dentistes généralistes et spécialistes

Date d'entrée en vigueur

Le 1^{er} juillet 2016

- Les soins dentaires couverts dans le cadre du Programme des SSNA sont assujettis aux modalités du programme.
- Tous les codes d'actes figurant dans l'Annexe B nécessitent une prédétermination.
- Veuillez vous reporter au *Guide concernant les prestations dentaires du Programme des SSNA* pour obtenir plus de renseignements sur les politiques, les lignes directrices et les critères relatifs aux soins dentaires admissibles dans le cadre du Programme des SSNA.
- Veuillez vous reporter à la *Trousse de soumission des demandes de paiement pour soins dentaires* pour obtenir plus de renseignements sur les modalités de soumission d'une demande de paiement dans le cadre du Programme des SSNA.
- Les spécialistes sont rémunérés au taux de spécialistes dans le cas de certains codes d'acte dentaire relatifs à leur spécialité. Pour tous les autres codes d'acte dentaire, les spécialistes sont rémunérés au taux de dentistes généralistes.

Pour toute question, veuillez communiquer avec le Centre d'appels à l'intention des fournisseurs du Programme des SSNA au 1 888 511-4666.

QUÉBEC
Grille régionale des soins dentaires du Programme des SSNA
Dentistes généralistes et spécialistes
ANNEXE A

Pour les bénéficiaires de moins de dix (10) ans, certains services dentaires sont couverts par la RAMQ.								
Code	Labo.	DG	Endo.	Ortho	Pédo.	Paro.	Prostho.	Méd. bucc.
0.0 DIAGNOSTIC								
0.1 EXAMENS								
Nombre maximal d'examens admissibles - Bénéficiaires de 17 ans et plus : 3 par période de 12 mois; bénéficiaires de moins de 17 ans : 4 par période de 12 mois. Les limites de fréquence tiennent compte de l'ensemble des examens effectués par un même fournisseur, par d'autres fournisseurs travaillant dans le même cabinet ou dans différents cabinets, ainsi que de la période d'admissibilité de chaque service. Les examens complet ou sommaire effectués par un spécialiste ne sont pas inclus dans le nombre maximal d'examens admissibles pour un bénéficiaire.								
Examen buccal complet								
1 par période de 60 mois - L'examen complet remplace l'examen de rappel pendant la période d'admissibilité respective.								
Dentition primaire et mixte								
01110		62,73 \$						
01120		75,08 \$						
01151					77,94 \$			
01155					95,89 \$			
Dentition permanente								
Seuls les bénéficiaires de 12 ans et plus sont admissibles.								
01130		110,04 \$						
01156					118,44 \$			
Examen de rappel								
Bénéficiaires de 17 ans et plus : 1 par période de 12 mois Bénéficiaires de moins de 17 ans : 1 par période de 6 mois.								
01152					63,77 \$			
01200		60,68 \$						
01250		46,28 \$						
01255					64,12 \$			
Examen d'urgence ou examen d'un aspect particulier								
1 par période de 12 mois.								
01153					43,06 \$			
01154					43,06 \$			
01205						88,44 \$		
01300		31,87 \$						
01305						31,87 \$		
01400		31,87 \$						
01517								31,87 \$
01713							48,80 \$	
Examen d'un spécialiste - Limité								
1 par période de 12 mois (sur la recommandation d'un dentiste généraliste; une justification est requise).								
01405						31,87 \$		
01716							31,87 \$	
01802			81,26 \$					
0.2 RADIOGRAPHIES								
Radiographies intraorales, série complète								
1 par période de 60 mois. Ne doit pas être couvert conjointement avec une radiographie panoramique pendant la période prévue de 60 mois.								
02110			60,68 \$		78,16 \$	78,16 \$	78,16 \$	
Radiographies intraorales (1 à 10 pellicules)								
10 par période de 12 mois.								
02111		23,36 \$					78,16 \$	
02112		28,80 \$						
02113		37,03 \$						
02114		47,32 \$						

QUÉBEC
Grille régionale des soins dentaires du Programme des SSNA

Dentistes généralistes et spécialistes

ANNEXE A

Pour les bénéficiaires de moins de dix (10) ans, certains services dentaires sont couverts par la RAMQ.								
Code	Labo.	DG	Endo.	Ortho	Pédo.	Paro.	Prostho.	Méd. bucc.
02115		56,57 \$						
02116		66,85 \$						
02121			23,36 \$		22,63 \$	22,63 \$	22,63 \$	
02122						28,80 \$	28,80 \$	
02123						37,03 \$		
02124						47,32 \$		
02131		25,96 \$						
02132		32,91 \$						
02135			25,96 \$		25,96 \$	25,72 \$	25,72 \$	
02139			32,02 \$		32,02 \$	16,46 \$	16,46 \$	
02141		23,36 \$						
02142		28,80 \$						
02143		37,03 \$						
02144		47,32 \$						
02150			32,02 \$		16,46 \$	16,46 \$	16,46 \$	
02154							47,32 \$	
02171			22,63 \$					
02172			28,80 \$					
02173			37,03 \$					
02174			47,32 \$					
02175			56,57 \$					
Radiographies panoramiques								
1 par période de 60 mois; maximum viager de 3.								
Ne doit pas être couvert conjointement avec une série complète de radiographies pendant la période prévue de 60 mois.								
02600		62,73 \$						
02601			62,73 \$					
02610			58,84 \$		62,73 \$	62,73 \$	62,73 \$	
0.3 TESTS DE LABORATOIRE								
04302	L	114,16 \$						
04305			197,14 \$		197,14 \$	197,14 \$		197,14 \$
04311	L	96,69 \$						
04312	L	231,41 \$						
04315			105,93 \$		105,93 \$	105,93 \$		105,93 \$
04316			265,34 \$		265,34 \$	248,89 \$		265,34 \$
04319	L							114,16 \$
04324	L				155,02 \$			
04325	L				130,14 \$			
04326	L				311,01 \$			
1.0 PRÉVENTION								
Prophylaxie								
Bénéficiaires de 17 ans et plus : 1 séance par période de 12 mois; bénéficiaires de moins de 17 ans : 1 séance par période de 6 mois.								
11100		18,61 \$						
11200		24,23 \$						
11205						24,23 \$		
11300		27,26 \$						
11305						27,26 \$		
11400					18,61 \$			
11410					24,23 \$			
11420					27,26 \$			
12156							27,26 \$	

QUÉBEC
Grille régionale des soins dentaires du Programme des SSNA

Dentistes généralistes et spécialistes

ANNEXE A

Pour les bénéficiaires de moins de dix (10) ans, certains services dentaires sont couverts par la RAMQ.								
Code	Labo.	DG	Endo.	Ortho	Pédo.	Paro.	Prosth.	Méd. bucc.
Application topique de fluorure								
Service admissible seulement pour les bénéficiaires de moins de 17 ans : 1 application par période de 6 mois.								
12400		29,00 \$			29,00 \$			
Scellants des puits et fissures								
Service admissible seulement pour les bénéficiaires de moins de 14 ans sur la surface occlusale des molaires permanentes ainsi que sur la surface linguale des incisives permanentes du maxillaire supérieur, lorsque ces surfaces n'ont pas subi de restauration.								
13401		41,00 \$						
13404		33,00 \$						
13430					41,00 \$			
2.0 RESTAURATION								
Caries, trauma et contrôle de la douleur								
Maximum viager de 2 dents, en cas d'urgence.								
Les caries, traumatismes et le contrôle de la douleur ne doivent pas être couverts conjointement avec les actes dentaires suivants: restaurations, trépanation et drainage, pulpectomie, pulpotomie, traitement de canal s'ils sont effectués à la même date de service et sur la même dent.								
20111		54,51 \$	54,51 \$					
20115					66,98 \$			
20119			83,07 \$					
20121		83,07 \$						
20125					83,07 \$			
20131		24,23 \$						
20160					83,07 \$			
20161		57,60 \$						
Restaurations, amalgame ou composite; couronnes complètes préfabriquées								
Les restaurations sur les incisives primaires ne sont couvertes que pour les bénéficiaires de moins de 5 ans.								
Les restaurations sont assujetties à des restrictions relatives au nombre de surfaces distinctes restaurées et à une limite d'une restauration par période de 12 mois pour un même fournisseur ou pour un autre fournisseur au sein du même cabinet.								
21101		46,28 \$						
21102		94,61 \$						
21103		114,16 \$						
21104		145,00 \$						
21105		151,17 \$						
21121		46,28 \$						
21122		94,61 \$						
21123		114,16 \$						
21124		145,00 \$						
21125		151,17 \$						
21141					62,20 \$			
21142					129,19 \$			
21143					155,02 \$			
21144					197,14 \$			
21145					233,49 \$			
21151					62,20 \$			
21152					129,19 \$			
21153					155,02 \$			
21154					197,14 \$			
21155					233,49 \$			
21161					64,12 \$			
21162					132,07 \$			
21163					157,89 \$			

QUÉBEC
Grille régionale des soins dentaires du Programme des SSNA

Dentistes généralistes et spécialistes

ANNEXE A

Pour les bénéficiaires de moins de dix (10) ans, certains services dentaires sont couverts par la RAMQ.								
Code	Labo.	DG	Endo.	Ortho	Pédo.	Paro.	Prostho.	Méd. bucc.
21164					206,70 \$			
21165					259,34 \$			
21211		47,32 \$						
21212		97,70 \$						
21213		117,24 \$						
21214		153,23 \$						
21215		193,35 \$						
21221		63,77 \$						
21222		111,08 \$						
21223		145,00 \$						
21224		177,93 \$						
21225		227,29 \$						
21231		47,32 \$						
21232		97,70 \$						
21233		117,24 \$						
21234		153,23 \$						
21235		193,35 \$						
21241		63,77 \$						
21242		111,08 \$						
21243		145,00 \$						
21244		177,93 \$						
21245		227,29 \$						
21251					87,08 \$			
21252					149,29 \$			
21253					197,14 \$			
21254					240,20 \$			
21255					304,31 \$			
21261					64,12 \$			
21262					132,07 \$			
21263					157,89 \$			
21264					206,70 \$			
21265					259,34 \$			
21271					87,08 \$			
21272					149,29 \$			
21273					197,14 \$			
21274					240,20 \$			
21275					304,31 \$			
21291							46,28 \$	
21292							94,61 \$	
21293							114,16 \$	
21294							145,00 \$	
21295							177,39 \$	
21296							177,39 \$	
21301		23,36 \$						
21302		37,03 \$						
21303		49,36 \$						
21304		60,68 \$						
21391							40,42 \$	
21392							64,86 \$	
21393							89,30 \$	
21394							118,44 \$	

QUÉBEC
Grille régionale des soins dentaires du Programme des SSNA

Dentistes généralistes et spécialistes

ANNEXE A

Pour les bénéficiaires de moins de dix (10) ans, certains services dentaires sont couverts par la RAMQ.								
Code	Labo.	DG	Endo.	Ortho	Pédo.	Paro.	Prostho.	Méd. bucc.
21395							292,08 \$	
21411					28,25 \$			
21412					48,80 \$			
21413					65,07 \$			
21414					81,34 \$			
22201		143,64 \$						
22211		151,17 \$						
22305					204,66 \$			
22315					233,49 \$			
22401		151,17 \$						
22410					191,29 \$			
22501		191,29 \$						
23111		85,38 \$						
23112		96,69 \$						
23113		171,77 \$						
23114		234,50 \$						
23115		234,50 \$						
23118		293,34 \$						
23131					111,97 \$			
23132					130,14 \$			
23133					233,49 \$			
23134					317,71 \$			
23135					337,80 \$			
23181							85,38 \$	
23182							85,38 \$	
23183							96,69 \$	
23184							171,77 \$	
23185							234,50 \$	
23186							293,34 \$	
23191							87,40 \$	
23192							141,93 \$	
23193							162,50 \$	
23194							219,06 \$	
23195							249,92 \$	
23196							249,92 \$	
23211		87,40 \$						
23212		141,93 \$						
23213		162,50 \$						
23214		219,06 \$						
23215		249,92 \$						
23220		59,64 \$						
23221		100,37 \$						
23222		150,16 \$						
23223		184,10 \$						
23224		236,54 \$						
23225		289,00 \$						
23311		63,77 \$						
23312		73,02 \$						
23313		131,65 \$						
23314		143,64 \$						
23315		143,64 \$						

QUÉBEC
Grille régionale des soins dentaires du Programme des SSNA

Dentistes généralistes et spécialistes

ANNEXE A

Pour les bénéficiaires de moins de dix (10) ans, certains services dentaires sont couverts par la RAMQ.								
Code	Labo.	DG	Endo.	Ortho	Pédo.	Paro.	Prostho.	Méd. bucc.
23331					114,83 \$			
23332					192,35 \$			
23333					216,26 \$			
23334					272,73 \$			
23335					336,85 \$			
23340					112,92 \$			
23341					126,31 \$			
23342					201,92 \$			
23343					248,80 \$			
23344					319,62 \$			
23345					389,48 \$			
23411		73,02 \$						
23412		118,27 \$						
23413		150,16 \$						
23414		151,17 \$						
23415		151,17 \$						
23421					93,58 \$			
23422					104,90 \$			
23423					191,29 \$			
23424					204,66 \$			
23425					204,66 \$			
23521					97,61 \$			
23522					158,85 \$			
23523					200,95 \$			
23524					233,49 \$			
23525					233,49 \$			
29120					124,41 \$			
29145					77,31 \$			
Réparations de couronnes								
1 par dent, par période de 36 mois.								
27236							249,92 \$	
27722	L	93,58 \$						
Enlèvement d'un pivot								
Maximum viager de 1 par dent permanente.								
25785					162,68 \$			
26709							227,76 \$	
27731		64,03 \$						
27732		128,06 \$						
39501			352,16 \$					
Recimentation de couronnes								
1 par dent, par période de 36 mois.								
26710							174,17 \$	
27112							85,17 \$	
27229							80,38 \$	
27240							143,90 \$	
29100		73,02 \$						
29150					108,13 \$			
29160					77,31 \$			

QUÉBEC
Grille régionale des soins dentaires du Programme des SSNA

Dentistes généralistes et spécialistes

ANNEXE A

Pour les bénéficiaires de moins de dix (10) ans, certains services dentaires sont couverts par la RAMQ.								
Code	Labo.	DG	Endo.	Ortho	Pédo.	Paro.	Prosth.	Méd. bucc.
3.0 ENDODONTIE								
Les dispositions de la Politique endodontique du Programme des SSNA doivent être respectées. Veuillez vous reporter au site Web des fournisseurs et des demandes de paiement du Programme des SSNA à l'adresse http://www.fr.provider.express-scripts.ca/ pour en savoir davantage sur les politiques des SSNA en matière de soins dentaires.								
Pulpotomie/Pulpectomie								
Non couvert pour les incisives primaires.								
32240					113,87 \$			
32340					123,44 \$			
Traitement de canal								
3 par période de 36 mois pour toutes les dents. Une fois la limite de fréquence atteinte, une prédétermination est requise pour tout traitement de canal subséquent. Prédétermination requise en tout temps pour les dents dont le numéro se termine par 7 ou 8.								
32201		84,34 \$						
32202		140,91 \$						
32210		84,34 \$						
32221			125,36 \$					
32222			200,95 \$					
32241					120,23 \$			
32242					191,38 \$			
32311			140,67 \$					
32312			176,07 \$					
32313			231,04 \$					
32314			270,48 \$					
32341					130,32 \$			
32343					247,68 \$			
33111			622,01 \$					
33121			765,56 \$					
33131			1 028,72 \$					
33141			1 212,33 \$					
33475		121,36 \$						
39901		84,34 \$						
39902		84,34 \$						
39903		113,14 \$						
39904		140,91 \$						
39981		57,60 \$						
39985		57,60 \$						
Ouverture et Drainage								
35112			238,61 \$					
35121			238,61 \$					
39201		41,14 \$	125,36 \$					
39202		99,76 \$	176,07 \$					
39241					55,50 \$			
39242					140,44 \$			

QUÉBEC
Grille régionale des soins dentaires du Programme des SSNA

Dentistes généralistes et spécialistes

ANNEXE A

Pour les bénéficiaires de moins de dix (10) ans, certains services dentaires sont couverts par la RAMQ.								
Code	Labo.	DG	Endo.	Ortho	Pédo.	Paro.	Prostho.	Méd. bucc.
4.0 PARODONTIE								
Détartrage								
Bénéficiaires de 11 ans et moins : une demi-unité de temps par période de 6 mois en combinaison avec le surfaçage radiculaire;								
Bénéficiaires de 12 à 16 ans : une unité de temps par période de 6 mois en combinaison avec le surfaçage radiculaire;								
Bénéficiaires de 17 ans et plus : 4 unités de temps par période de 12 mois en combinaison avec le surfaçage radiculaire.								
Toute unité de temps additionnelle nécessite une prédétermination.								
12250							58,03 \$	
12252		32,91 \$						
12254		32,91 \$						
43401						58,00 \$	58,00 \$	
43402						100,00 \$	100,78 \$	
43403						141,00 \$	142,52 \$	
43404						182,00 \$	184,26 \$	
43405							184,26 \$	
43411		58,00 \$						
43412		100,00 \$						
43413		141,00 \$						
43414		182,00 \$						
43417		33,00 \$						
43431					58,00 \$			
43432					100,00 \$			
43433					141,00 \$			
43434					182,00 \$			
Soins divers								
41200		60,68 \$						
42004						76,56 \$		
5.0 PROSTHODONTIE AMOVIBLE								
Les dispositions de la politique concernant les prothèses amovibles du Programme des SSNA doivent être respectées. Veuillez vous reporter au site Web des fournisseurs et des demandes de paiement du Programme des SSNA à l'adresse http://www.fr.provider.express-scripts.ca/ pour en savoir davantage sur les politiques des SSNA en matière de soins dentaires. Les honoraires réglés pour les prothèses comprennent les soins au cours des 3 (trois) mois qui suivent la mise en bouche, y compris les ajustements et les modifications. Au cours de cette période, le Programme des SSNA ne couvre aucun acte associé aux prothèses. Les honoraires relatifs aux prothèses immédiates comprennent l'agent de conditionnement tissulaire, mais non le regarnissage ou le rebasage effectué en laboratoire. Le coût global de remplacement d'une prothèse amovible peut être réduit lorsqu'une demande pour un regarnissage ou un rebasage a été réglée dans les trois mois précédant la demande.								
Prothèses complètes standards								
1 par arcade, par période de 96 mois.								
51100	L	671,59 \$						
51110	L	863,93 \$						
51120	L	1 258,84 \$						
51505	L						2 646,90 \$	
51506	L						1 607,67 \$	
51508	L						1 036,70 \$	
Ajustements de prothèses								
54209							119,30 \$	
54250		45,26 \$						
54251		45,26 \$						

QUÉBEC
Grille régionale des soins dentaires du Programme des SSNA
Dentistes généralistes et spécialistes
ANNEXE A

Pour les bénéficiaires de moins de dix (10) ans, certains services dentaires sont couverts par la RAMQ.								
Code	Labo.	DG	Endo.	Ortho	Pédo.	Paro.	Prostho.	Méd. bucc.
Réparations et ajouts								
1 par prothèse, par période de 12 mois.								
54405	L						203,64 \$	
54406	L						300,30 \$	
54407	L						396,98 \$	
54408	L						424,75 \$	
54409	L						289,00 \$	
54415	L						289,00 \$	
54416	L						359,96 \$	
55101	L	52,46 \$						
55102	L	52,46 \$						
55103	L	52,46 \$						
55104	L	52,46 \$						
55201	L	111,08 \$						
55202	L	111,08 \$						
55203	L	111,08 \$						
55204	L	111,08 \$						
55520	L	111,08 \$						
55530	L	111,08 \$						
Regarnissage ou rebasage								
1 par prothèse, par période de 24 mois.								
56200		177,93 \$						
56201		177,93 \$						
56204							322,94 \$	
56205							269,45 \$	
56206	L						470,01 \$	
56210		177,93 \$						
56211		177,93 \$						
56215	L						672,62 \$	
56220	L	206,73 \$						
56221	L	206,73 \$						
56222	L	339,39 \$						
56225							470,01 \$	
56230	L	206,73 \$						
56231	L	206,73 \$						
56232	L	339,39 \$						
56255							844,02 \$	
56260	L	206,73 \$						
56261	L	206,73 \$						
56262	L	206,73 \$						
56263	L	206,73 \$						
56265							649,98 \$	
56280	L	339,39 \$						
56290	L	339,39 \$						
Garnissage temporaire thérapeutique								
1 par prothèse, par période de 24 mois.								
54275							140,67 \$	
56270		83,31 \$						
56271		83,31 \$						
56272		83,31 \$						
56273		83,31 \$						

QUÉBEC
Grille régionale des soins dentaires du Programme des SSNA

Dentistes généralistes et spécialistes

ANNEXE A

Pour les bénéficiaires de moins de dix (10) ans, certains services dentaires sont couverts par la RAMQ.								
Code	Labo.	DG	Endo.	Ortho	Pédo.	Paro.	Prostho.	Méd. bucc.
7.0 CHIRURGIE BUCCALE ET MAXILLOFACIALE								
71001							91,72 \$	
71002							66,85 \$	
71004							166,14 \$	
71008							174,84 \$	
71014							91,72 \$	
71101		91,72 \$						
71111		66,85 \$						
71150					93,58 \$			
71151					69,93 \$			
71160					108,58 \$			
71161					69,93 \$			
72100		174,84 \$						
72110		241,68 \$						
72300		91,72 \$						
74108	L	209,80 \$						
74170	L				264,11 \$			
74180					267,41 \$			
74408	L	198,50 \$						
74650	L				245,81 \$			
75100		57,60 \$						
75101		238,61 \$						
75110		133,69 \$						
75301		213,93 \$						
75310					231,40 \$			
75315					326,32 \$			
75361		127,52 \$						
76945					91,87 \$			
76946					112,92 \$			
76950		69,93 \$						
76955	L				78,47 \$			
76956					78,47 \$			
76990					41,14 \$			
76991					46,28 \$			
77905						105,93 \$		
77910						220,10 \$		
79601		32,91 \$						
79602		68,92 \$						
79615					139,87 \$			
8.0 ORTHODONTIE								
Les dispositions de la Politique orthodontique du Programme des SSNA doivent être respectées. Veuillez vous reporter au site Web des fournisseurs et des demandes de paiement du Programme des SSNA à l'adresse http://www.fr.provider.express-scripts.ca/ pour en savoir davantage sur les politiques des SSNA en matière de soins dentaires.								
P1000		76,35 \$		76,35 \$	76,35 \$			
P1100		305,40 \$		305,40 \$	305,40 \$			

QUÉBEC
Grille régionale des soins dentaires du Programme des SSNA
Dentistes généralistes et spécialistes
ANNEXE B

Tous les actes dentaires de l'Annexe B nécessitent une prédétermination.								
Pour les bénéficiaires de moins de dix (10) ans, certains services dentaires sont couverts par la RAMQ.								
Code	Labo.	DG	Endo.	Ortho	Pédo.	Paro.	Prostho.	Méd. bucc.
0.0 DIAGNOSTIC								
0.1 EXAMENS								
Nombre maximal d'examens admissibles - Bénéficiaires de 17 ans et plus : 3 par période de 12 mois; bénéficiaires de moins de 17 ans : 4 par période de 12 mois. Les limites de fréquence tiennent compte de l'ensemble des examens effectués par un même fournisseur, par d'autres fournisseurs travaillant dans le même cabinet ou dans différents cabinets, ainsi que de la période d'admissibilité de chaque service.								
Les examens complet ou sommaire effectués par un spécialiste ne sont pas inclus dans le nombre maximal d'examens admissibles pour un bénéficiaire.								
Examen complet par un dentiste spécialiste								
1 par période de 60 mois par spécialité (sur la recommandation d'un dentiste généraliste; une justification est requise).								
Lorsqu'un examen complet par un dentiste spécialiste est réglé au cours d'une période de 12 mois, cela élimine l'examen sommaire pour la même spécialité au cours d'une période de douze (12) mois.								
01135						113,14 \$		
01801			134,72 \$					
01515								110,04 \$
01725							110,04 \$	
0.2 TESTS DE LABORATOIRE								
Lorsque vous effectuez des demandes pour des tests et des examens de laboratoire, veuillez joindre le rapport du laboratoire.								
04100	L	37,03 \$						
04101			39,08 \$					
04105	L					68,91 \$		49,76 \$
04106	L							73,68 \$
04110	L				47,85 \$			
04334	L							53,49 \$
04335			59,33 \$		59,33 \$	59,33 \$		118,66 \$
04401	L	44,23 \$						
04535						46,28 \$		
0.3 MOULAGES DIAGNOSTICS NON MONTÉS								
04501		31,87 \$						
04502		31,87 \$						
04505					127,52 \$			
04950					31,87 \$			
1.0 PRÉVENTION								
Meulage interproximal des dents								
1 unité de temps par période de 12 mois.								
13700		18,61 \$						
2.0 SERVICES DE RESTAURATION								
Pivots et piles								
1 par période de 36 mois sur les dents permanentes seulement.								
Seuls les bénéficiaires de 18 ans et plus sont admissibles.								
Les piles sont admissibles seulement si la restauration existante a été effectuée il y a plus de 12 mois.								
Les piles sont couvertes uniquement en combinaison avec une demande approuvée de prédétermination portant sur une couronne.								
Les pivots préfabriqués et les tenons dentinaires sont admissibles uniquement lorsque la structure coronaire restante de la dent est insuffisante pour servir de base à la restauration.								
Les pivots préfabriqués et les piles sont couverts, ainsi que les tenons au besoin, uniquement en combinaison avec une demande approuvée de prédétermination portant sur une couronne.								
25735					410,53 \$			
25736					462,20 \$			

QUÉBEC
Grille régionale des soins dentaires du Programme des SSNA

Dentistes généralistes et spécialistes

ANNEXE B

Tous les actes dentaires de l'Annexe B nécessitent une prédétermination. Pour les bénéficiaires de moins de dix (10) ans, certains services dentaires sont couverts par la RAMQ.								
Code	Labo.	DG	Endo.	Ortho	Pédo.	Paro.	Prostho.	Méd. bucc.
25737					516,75 \$			
26621							454,56 \$	
26622							526,32 \$	
26623							596,17 \$	
26631							510,05 \$	
26632							563,64 \$	
26633							632,54 \$	
27114							283,90 \$	
29501		158,38 \$						
29502		197,46 \$						
29503		241,68 \$						
29600		145,00 \$						
Couronnes								
Une couronne par bénéficiaire par période de 36 mois.								
Les dispositions de la Politique concernant les couronnes du Programme des SSNA doivent être respectées. Veuillez vous reporter au site Web des fournisseurs et des demandes de paiement du Programme des SSNA à l'adresse http://www.fr.provider.express-scripts.ca/ pour en savoir davantage sur les politiques des SSNA en matière de soins dentaires.								
27202	L						1 166,52 \$	
27210	L	698,33 \$						
27225	L						1 193,34 \$	
27300	L	698,33 \$						
3.0 ENDODONTIE								
Les dispositions de la Politique endodontique du Programme des SSNA doivent être respectées. Veuillez vous reporter au site Web des fournisseurs et des demandes de paiement du Programme des SSNA à l'adresse http://www.fr.provider.express-scripts.ca/ pour en savoir davantage sur les politiques des SSNA en matière de soins dentaires.								
Traitement de canal								
3 par période de 36 mois pour toutes les dents. Une fois la limite de fréquence atteinte, une prédétermination est requise pour tout traitement de canal subséquent. Prédétermination requise en tout temps pour les dents dont le numéro se termine par 7 ou 8.								
33100		413,44 \$						
33111			622,01 \$					
33121			765,56 \$					
33131			1 028,72 \$					
33141			1 212,33 \$					
33150					555,03 \$			
33160					733,29 \$			
33170					936,17 \$			
33180					1 093,25 \$			
33200		589,31 \$						
33300		755,92 \$						
33400		877,28 \$						
4.0 PARODONTIE								
Désensibilisation								
41300		23,36 \$						
41305						23,36 \$		
Vestibuloplastie								
42315						474,84 \$		

QUÉBEC
Grille régionale des soins dentaires du Programme des SSNA
 Dentistes généralistes et spécialistes
ANNEXE B

Tous les actes dentaires de l'Annexe B nécessitent une prédétermination.								
Pour les bénéficiaires de moins de dix (10) ans, certains services dentaires sont couverts par la RAMQ.								
Code	Labo.	DG	Endo.	Ortho	Pédo.	Paro.	Prosth.	Méd. bucc.
Jumelage ou ligature parodontale, extracoronaire								
43211		96,69 \$						
43212		67,88 \$						
43215						69,45 \$		
43257						80,63 \$		
43258						88,44 \$		
43295		67,88 \$						
Surfaçage radiculaire								
Bénéficiaires de 11 ans et moins : une demi-unité de temps par période de 6 mois en combinaison avec le détartrage;								
Bénéficiaires de 12 à 16 ans : une unité de temps par période de 6 mois en combinaison avec le détartrage;								
Bénéficiaires de 17 ans et plus : 4 unités de temps par période de 12 mois en combinaison avec le détartrage.								
42000		51,95 \$						
42001		37,67 \$						
43440						61,70 \$		
43441						41,74 \$		
Équilibrage de l'occlusion								
Le coût d'une unité de temps se limite au coût d'une demi-unité.								
12163							38,56 \$	
12164							38,56 \$	
43300		38,56 \$						
5.0 PROSTHODONTIE AMOVIBLE								
Les dispositions de la politique concernant les prothèses amovibles du Programme des SSNA doivent être respectées. Veuillez vous reporter au site Web des fournisseurs et des demandes de paiement du Programme des SSNA à l'adresse http://www.fr.provider.express-scripts.ca/ pour en savoir davantage sur les politiques des SSNA en matière de soins dentaires. Les honoraires réglés pour les prothèses comprennent les soins au cours des 3 (trois) mois qui suivent la mise en bouche, y compris les ajustements et les modifications. Au cours de cette période, le Programme des SSNA ne couvre aucun acte associé aux prothèses. Les honoraires relatifs aux prothèses immédiates comprennent l'agent de conditionnement tissulaire, mais non le regarnissage ou le rebasage effectué en laboratoire.								
Le coût global de remplacement d'une prothèse amovible peut être réduit lorsqu'une demande pour un regarnissage ou un rebasage a été réglée dans les trois mois précédant la demande.								
Prothèses complètes, partielles base coulée ou immédiates								
1 par arcade, par période de 96 mois.								
Prothèses partielles acrylique								
1 par arcade, par période de 60 mois.								
51300	L	626,33 \$						
51305	L						1 145,45 \$	
51310	L	705,51 \$						
51315	L						1 145,45 \$	
51320	L	1 092,22 \$						
51325	L						2 025,85 \$	
51701	L	671,59 \$						
51702	L	863,93 \$						
51703	L	1 258,84 \$						
52101	L	373,32 \$						
52102	L	373,32 \$						
52103	L	567,64 \$						
52120	L	341,45 \$						
52121	L	341,45 \$						
52129	L	559,48 \$						

QUÉBEC
Grille régionale des soins dentaires du Programme des SSNA
Dentistes généralistes et spécialistes
ANNEXE B

Tous les actes dentaires de l'Annexe B nécessitent une prédétermination. Pour les bénéficiaires de moins de dix (10) ans, certains services dentaires sont couverts par la RAMQ.								
Code	Labo.	DG	Endo.	Ortho	Pédo.	Paro.	Prostho.	Méd. bucc.
52180	L						618,11 \$	
52181	L						842,31 \$	
52182	L						884,48 \$	
52190							199,53 \$	
52230	L	491,60 \$						
52231	L	491,60 \$						
52232	L	806,32 \$						
52400	L	863,93 \$						
52410	L	863,93 \$						
52420	L	1 417,22 \$						
52500	L	807,36 \$						
52510	L	807,36 \$						
52520	L	1 323,63 \$						
52531	L	1 260,90 \$						
52542	L	1 260,90 \$						
53415	L						1 266,04 \$	
53416	L						991,34 \$	
53417	L						1 435,41 \$	
53419	L						879,34 \$	
7.0 CHIRURGIE BUCCALE ET MAXILLOFACIALE								
72210		156,33 \$						
72220		225,23 \$						
72230		299,28 \$						
72240		335,29 \$						
72310		123,41 \$						
72320		174,84 \$						
72335					174,84 \$			
72340					165,60 \$			
72410		59,64 \$						
72411		246,82 \$						
72412		569,77 \$						
72510					69,93 \$			
72515					190,43 \$			
72525					278,72 \$			
73110		181,01 \$						
76210		920,48 \$						
76310		920,48 \$						
77920						493,78 \$		
77922						589,31 \$		
8.0 ORTHODONTIE								
Les dispositions de la Politique orthodontique du Programme des SSNA doivent être respectées. Veuillez vous reporter au site Web des fournisseurs et des demandes de paiement du Programme des SSNA à l'adresse http://www.fr.provider.express-scripts.ca/ pour en savoir davantage sur les politiques des SSNA en matière de soins dentaires. Notez: les frais approuvés pour le P1500 sont basés sur le plan de traitement fourni. Veuillez voir Annexe A – Section 8.0 Orthodontie pour codes de procédures P1000 et P1100.								
80610					53,28 \$			
80671		79,19 \$						
80672		32,90 \$						
80675					79,19 \$			

QUÉBEC
Grille régionale des soins dentaires du Programme des SSNA

Dentistes généralistes et spécialistes

ANNEXE B

Tous les actes dentaires de l'Annexe B nécessitent une prédétermination. Pour les bénéficiaires de moins de dix (10) ans, certains services dentaires sont couverts par la RAMQ.								
Code	Labo.	DG	Endo.	Ortho	Pédo.	Paro.	Prostho.	Méd. bucc.
81101	L				567,71 \$			
81102	L	567,71 \$						
81103	L	567,71 \$						
81104	L				567,71 \$			
81105	L	629,43 \$						
81106	L	629,43 \$						
81107	L				629,43 \$			
81108	L				629,43 \$			
81109	L				567,71 \$			
81110	L	567,71 \$						
81111	L	567,71 \$						
81115	L	567,71 \$						
81116	L	567,71 \$						
81119	L				567,71 \$			
81136	L				567,71 \$			
81137	L				567,71 \$			
81171	L	908,14 \$						
81172	L	908,14 \$						
81173	L	908,14 \$						
81174	L	712,73 \$						
81175	L	536,86 \$						
81201	L	681,86 \$						
81202	L	681,86 \$						
81203	L	537,35 \$						
81204	L	537,35 \$						
81205	L	537,35 \$						
81206	L	537,35 \$						
81207	L	513,20 \$						
81208	L	513,20 \$						
81209	L	497,78 \$						
81210	L	567,71 \$						
81215	L				681,86 \$			
81216	L				681,86 \$			
81221	L	581,48 \$						
81222	L	581,48 \$						
81233	L				537,35 \$			
81234	L				537,35 \$			
81244	L				537,35 \$			
81247	L				537,35 \$			
81261	L	294,14 \$						
81271	L	235,52 \$						
81283	L				294,14 \$			
P0500		41,16 \$		41,16 \$	41,16 \$			
P1200		1 857,40 \$		1 857,40 \$	1 857,40 \$			
P1300		1 552,00 \$		1 552,00 \$	1 552,00 \$			
P1400		1 246,60 \$		1 246,60 \$	1 246,60 \$			

QUÉBEC
Grille régionale des soins dentaires du Programme des SSNA

Dentistes généralistes et spécialistes

ANNEXE B

Tous les actes dentaires de l'Annexe B nécessitent une prédétermination. Pour les bénéficiaires de moins de dix (10) ans, certains services dentaires sont couverts par la RAMQ.								
Code	Labo.	DG	Endo.	Ortho	Pédo.	Paro.	Prosth.	Méd. bucc.
9.0 SERVICES GÉNÉRAUX COMPLÉMENTAIRES								
Les dispositions de la Politique concernant la sédation et l'anesthésie générale du Programme des SSNA doivent être respectées. Veuillez vous reporter au site Web des fournisseurs et des demandes de paiement du Programme des SSNA à l'adresse http://www.fr.provider.express-scripts.ca/ pour en savoir davantage sur les politiques des SSNA en matière de soins dentaires.								
92224		220,09 \$						
92311		38,07 \$						
92312		64,90 \$						
92313		91,72 \$						
92314		118,55 \$						
92315		118,55 \$						
92316		118,55 \$						
92317		118,55 \$						
92318		118,55 \$						
92331		76,15 \$						
92332		124,60 \$						
92333		173,06 \$						
92334		221,52 \$						
92335		221,52 \$						
92336		221,52 \$						
92337		221,52 \$						
92338		221,52 \$						
92355					313,69 \$			
92421		38,07 \$						
92470					124,41 \$			
94200		67,88 \$						
94400		67,88 \$						
99111		C.S.						